



Organisme Paritaire
Collecteur Agréé
des Industries
de la Métallurgie

Cadre réservé à l'ADEFIM
Dossier n°

Demande de gestion et de financement CPF

Veillez compléter les champs de cette demande afin de permettre à l'Adefim d'assurer la gestion administrative et vous proposer un plan de financement pour une action mobilisant le compte personnel formation d'un ou plusieurs salarié(s) de votre entreprise dans le cadre de l'accord national du 13 novembre 2014 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie.

1 DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE

N° adhérent

Raison sociale

SIRET

Adresse

NAF

Code postal Ville

Personne à contacter

Fonction

Téléphone

Courriel

@

2 DÉFINITION DE L'ACTION

Intitulé

Il s'agit d'une action visant une certification inscrite à l'inventaire CNCP dans le cadre du Socle d'accompagnement VAE
 visant un titre RNCP ou un diplôme visant un CQP

Certification

N°

3 ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

Date de début / / Date de fin / / Durée en heures

Durée en jours

Date de passage de l'examen / /

Coût pédagogique HT

, €

Stagiaire

Nom Prénom Sexe N° SS

CSP Contrat Niveau de formation Particularité*

Nombre d'heures CPF Nombre d'heures HTT Emploi ou poste occupé

Région d'exécution du contrat de travail Code postal

* Cf. tableau de la notice

Frais

Coût pédagogique HT , € Salaire horaire brut chargé , €

Transports , € Hébergement , € Repas , €

Le salarié a-t-il bénéficié d'une évaluation pré-formatrice avant l'entrée en formation ?

Si oui : indiquer le coût : , € Nom de l'organisme (si différent du dispensateur)

- Interne (uniquement pour les entreprises de plus de 10 salariés)
 Externe (dans le cadre d'une convention de formation avec un dispensateur de formation externe). Si oui, veuillez compléter le point 4 ci-dessous.
 Intra-entreprise (uniquement dispensé aux salariés de votre entreprise) Inter-entreprises

4 DISPENSATEUR DE FORMATION EXTERNE OU PRESTATAIRE

Désignation

N° de déclaration d'activité SIRET

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Courriel @ Personne à contacter

5 PAIEMENT

- Souhaite que l'Opcaim règle directement l'organisme de formation
 Ne souhaite pas que l'Opcaim règle directement l'organisme de formation, demandera le remboursement.

Je soussigné(e) exerçant la fonction de , atteste de l'exactitude des renseignements fournis, avoir l'accord exprès du salarié pour la mobilisation de son compte CPF et m'engage à notifier à l'OPCAIM toutes modifications relatives à l'action visée.

Fait à le / /

L'entreprise

(Signature et cachet)

Adefim

Demande reçue le

Traitée par



Organisme Paritaire
Collecteur Agréé
des Industries
de la Métallurgie

Notice – Demande de gestion et de financement CPF

La demande de prise en charge permet aux ADEFIM de vous proposer un plan de financement sur la base des éléments que vous avez fournis. Elle doit être complétée avec le plus grand soin et accompagnée des pièces nécessaires à l'instruction du dossier (cf. point 7). Veuillez noter que seul l'accord de prise en charge engage l'ADEFIM.

1 DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE

Si vous renseignez votre numéro d'adhérent, les données relatives à votre entreprise ne sont pas obligatoires.

Vos coordonnées mail permettront à votre Adefim de vous contacter par courriel.

2 DÉFINITION DE L'ACTION

La liste des certifications éligibles au CPF est disponible sur le site : <http://www.moncompteformation.gouv.fr>

Vous pouvez accéder à l'inventaire CNCP sur le site : <http://www.cncp.gouv.fr/inventaire>

Les titres RNCP et diplômes sont disponibles sur le site : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr>

3 ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

Intra-entreprise : formation à laquelle seuls les salariés de votre entreprise participent : c'est un coût forfaitaire pour le groupe de participants défini dans la convention en coût/groupe ou coût/ jour en fonction du nombre de salariés participants.

Inter-entreprise : formation regroupant des salariés de plusieurs sociétés distinctes : le coût pédagogique est par participant.

Formation interne : cas d'une formation dispensée par un des salariés de l'entreprise aux salariés de l'entreprise

Données relatives aux salariés :

CSP	Contrat	Niveau de formation	Nombre d'heures	Frais annexes	Particularités*
1 OS	CDI : contrat à durée indéterminée	Niveau VI : Infra brevet	HTT : action réalisée en dehors du temps de travail	- Transports : financés au coût réel - Hôtel : plafond de 64 € / nuitée - Restauration : plafond 18 € / repas	1. Qualification insuffisante 2. En mobilité professionnelle ou emploi menacé 3. Bénéficiaire de l'obligation d'emploi 4. Plus de 20 ans d'activité professionnelle 5. Reprise après absence : longue durée, congés maternité / adoption / parental 6. Création, reprise entreprise Reprise après une absence de longue durée.
2 OP		Niveau II : Bac+4/3			
3 Employé	CDD : contrat à durée déterminée	Niveau III : Bac+2			
4 Technicien		Niveau IV : Bac ou niveau Bac			
5 Agent de maîtrise	CAU ou CUI : contrat aidé ou contrat unique d'insertion	Niveau V : Brevet	TT : action réalisée sur le temps de travail		
6 Ingénieur et cadre		Niveau I : Bac+5			

* Suivant la particularité du stagiaire, des priorités d'abondement sont définies

Évaluation pré-formatrice : une évaluation pré-formatrice vise la construction d'un parcours de formation individualisé : elle doit être d'une durée minimale de 3h30. Les justificatifs des résultats de l'évaluation en termes d'adaptation de parcours de formation vous seront demandés pour le financement.

4 DISPENSATEUR DE FORMATION EXTERNE OU PRESTATAIRE

Le numéro de déclaration d'activité est obligatoire.

5 PAIEMENT

En cas de paiement direct à l'organisme de formation par l'OPCAİM : si le financement de l'OPCAİM ne couvre pas la totalité des frais pédagogiques, l'accord de prise en charge stipulera le montant du reste à charge que l'entreprise devra verser préalablement à tout règlement direct de l'organisme de formation par l'OPCAİM.

Dans l'hypothèse d'un remboursement des frais de formation à l'entreprise : veuillez joindre votre RIB pour une première demande ou un changement de coordonnées bancaires.

6 PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- La convention de formation et/ou devis + calendrier
- Le programme de formation
- La demande du salarié pour la mobilisation de ses heures CPF (copie-écran de l'initialisation du dossier sur moncompteformation.fr ou courrier mentionnant le n° du dossier)

7 CONDITIONS GÉNÉRALES

L'instruction de votre demande est conditionnée :

- aux versements par votre entreprise des contributions au titre de la formation professionnelle continue
- à l'envoi des pièces obligatoires

L'accord de prise en charge devient caduc si :

- le stagiaire n'est plus salarié de votre entreprise au moment de la réalisation de l'action,
- l'action ne se réalise pas (annulation ou non présentation du stagiaire).